



**THERMO KING**  
**SERVICE France**

---

# CONTRAT FULL SERVICES

**Cadre Juridique du Contrat**  
**De service** ☒  
**De sécurité** ☐

---

**CM : CCAS DE CORBAS**

Signature du client utilisateur

Signature du concessionnaire



# THERMO KING

## SERVICE France

# CONTRAT

**Entre :** ci-dénommé le concessionnaire

**FROID ET SERVIVES RHONE ALPES**  
**ZI DE L'ISLON**  
**38670 CHASSE S/ RHÔNE**

Immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro  
347 400 582 RCS VIENNE

Représentée par : **Laurent FORCHERON**

Qualité : **Président, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes**

**Et**

- **Ci-après dénommer "L'utilisateur"**

**Raison sociale : CCAS DE CORBAS**

**Adresse : 18C rue des Marronniers**  
**69960 CORBAS**

**Représenté par : Monsieur Alain VIOLLET**

**Qualité : Président du CCAS**

Signature du client utilisateur

Signature du concessionnaire

## **ARTICLE I : CLIMAT D'EXECUTION**

En vue d'assurer l'exécution du contrat dans les meilleures conditions, les parties s'engagent à se communiquer tout renseignement qui pourrait être utile pour permettre le meilleur entretien possible des matériels et la gestion des dossiers correspondants.

## **ARTICLE II : OBJET DU CONTRAT**

L'utilisateur confie au concessionnaire signataire et selon les conditions du présent contrat et de ses annexes les diverses opérations de service préventif concernant les matériels spécifiés dans l'annexe 02. Le concessionnaire signataire a faculté de confier tout ou partie de sa prestation aux concessionnaires ou agents autorisés THERMO KING.

## **ARTICLE III : NATURE DES PRESTATIONS**

Le concessionnaire signataire effectuera les opérations de station service et d'entretien préventif telles que définies dans l'annexe 01 et complétées par l'annexe 03 selon les règles de l'art de la profession et selon les standards habituellement reconnus dans le domaine de la réfrigération de transport par route.

Toutes stipulations modifiant les clauses et conditions du présent contrat seront considérées comme nulles et non avenues à moins qu'elles résultent d'un avenant écrit et signé par les deux parties.

## **ARTICLE IV : OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR**

Toutes les prestations d'entretien prévues au présent contrat seront réalisées chez : **FROID ET SERVICES RHONE ALPES**

## **ARTICLE VIII : DUREE DU CONTRAT - RESILIATION**

Le présent Contrat entre en vigueur à compter du jour de sa signature (01/07/2020) et pour une durée de 36 mois

Le présent contrat se trouvera résilié de plein droit par lettre recommandée avec accusé réception dans les cas suivants :

### **A - Par les signataires :**

- changement de propriétaire du matériel,
- en cas de vol du véhicule,
- en cas de destruction totale du matériel,
- en cas de renouvellement de véhicule

### **B - Par le concessionnaire signataire :**

- au cas où le matériel n'aurait pas été présenté au concessionnaire signataire ou agent agréé du réseau THERMO KING lors des visites prévues après un premier rappel,
- en cas d'entretien journalier non effectué (article IV),
- en cas de retard de paiement de la redevance par le client aux échéances prévues et quinze (15) jours après une notification de payer restée infructueuse.

## **ARTICLE XIII: DOMICILIATION**

Tout courrier relatif au présent contrat sera adressé à :

**FROID ET SERVICES RHONE ALPES  
ZI DE L'ISLON. 38670 CHASSE S/ RHÔNE**

Signature du client utilisateur

Signature du concessionnaire





# THERMO KING

## SERVICE France

ANNEXE N° 01

### OPERATIONS EFFECTUEES DANS LE CADRE DU CONTRAT SERVICE

- CONTROLE DU GROUPE
  - essai à chaud
  - essai en froid
  - bon fonctionnement dégivrage
  - tension des courroies
  - contrôle charge de gaz
  - contrôle fonctionnement du condenseur
  - contrôle kit poulie-moteur
  - contrôle du déshydrateur
  - réparations de toutes pannes (hors accident...)
  
- CONTROLE DES COURROIES
  
- Si besoin, remplacement du déshydrateur, remplacement des courroies, complément réfrigérant

Signature du client utilisateur

Signature du concessionnaire



# THERMO KING

## SERVICE France

### ANNEXE N° 2

#### MATERIELS ET CONDITIONS DU CONTRAT

|                                       |                                          |
|---------------------------------------|------------------------------------------|
| TYPE DE MATERIEL                      | B100 20                                  |
| N° DE SERIE                           | BCN1031496                               |
| MISE EN ROUTE LE                      | 29/06/2017                               |
| IMMATRICULATION                       | EN-475-YM                                |
| DATE DEPART CONTRAT                   | 01/07/2017<br>prolongation le 01/07/2020 |
| DATE DE FIN DE CONTRAT                | 30/06/2023                               |
| MONTANT DES PRESTATIONS € HT MENSUEL* | 51.00€ HT                                |
| CONTRAT DE SECURITE (voir annexe 03)  | FULL SERVICES                            |

Signature du client utilisateur

Signature du concessionnaire

---

**ANNEXE N° 3**

Seul, le concessionnaire THERMO KING ou un agent agréé par THERMO KING pourra être considéré comme compétent pour décider des travaux à effectuer dans le cadre de ce contrat.

Les groupes sous contrat de service sont listés dans l'annexe n°2 ainsi que les prix de base.

Ces prix sont révisables annuellement selon l'indice de l'Industrie Mécanique

Toute modification demandée par le client et acceptée par le concessionnaire signataire, avec ou sans la couverture de THERMO KING, doit être signalée à l'ensemble du réseau, ce qui confirme la nécessité d'appeler le concessionnaire signataire d'un contrat de «service» ou de «sécurité», dès l'arrivée d'un matériel dans un point service.

**Prestations complémentaires****ENTRETIEN REALISE CHEZ LE CLIENT****OUI****NON****SERVICE 24/24 COMPRIS :****OUI****NON**

**Le contrôle pour les services vétérinaires des descentes en températures à 6 et à 9 ans n'est pas inclus dans le contrat.**

**CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT**

Signature du client utilisateur

Signature du concessionnaire